

Santé/Menace de grève du Syndicat des médecins fonctionnaires gabonais

Encore un mois de sursis

Anita J. TSOUMBA
Libreville/Gabon

C'est la principale décision prise, hier, au terme d'une assemblée générale tenue au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL).

LES membres du Syndicat des médecins fonctionnaires gabonais (Symefoga) étaient en assemblée générale hier au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL). Une rencontre faisant suite à une précédente, entre le bureau dudit syndicat et la tutelle, le ministère de la Santé, en rapport avec la menace de grève brandie, il y a quelques jours par les

toubibs. « Nous avons déposé un préavis de grève auprès de la tutelle et, aujourd'hui, il était question de faire le point des différentes discussions que nous avons eues avec les responsables du ministère. Nous avons décidé, au finish, de repousser le préavis à un mois, le temps de s'assurer de rentrer en possession de ce qui nous a été promis. Par ailleurs, les médecins gabonais pourraient se réunir très prochainement, parce que les conséquences des décisions prises par les pouvoirs publics pourraient être dramatiques pour la suite. Les problèmes de privatisation et de militarisation des hôpitaux ne relèvent pas uniquement du ministère de la Santé», a expliqué à la

presse le Dr Adrien Mougougou, chirurgien urologue au CHUL, par ailleurs président du Symefoga. **PERSONNEL IMPUISSANT** • « Au regard du constat fait, nous avons convoqué, il y a une semaine, une assemblée générale élargie à l'ensemble des personnels du CHUL. Parce que nous vivons une situation qui se résume en trois points: l'insécurité du soin aussi bien pour le malade que pour le personnel de santé, qui fait que par manque de médicaments et autres, le personnel peine à prendre une décision et, mieux, cela fait en sorte que la prise en charge du patient soit décalée. Toute chose qui faisait en sorte que l'on a parfois assisté, impuissants, à certains



Les membres du Symefoga lors de leur AG au CHUL.

décès tout à fait évitables. Ensuite, la pénibilité au travail pour le patient et le personnel qui assistait, impuissant, à la torture des malades. C'est-à-dire lorsque le malade arrive, nous n'avons même pas une voie veineuse, pas de glucose, ni de seringue ou une ampoule de Valium. Il y a aussi la précarité des personnels de santé. A côté de ces problèmes de médicaments, il y a ce nouveau bâtiment qui est plein de dommages. Enfin, le retard de paiement de la quote-part des numéraires de la Cnamgs (Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale, ndlr)», a expliqué le président du Symefoga. A côté de ces spécificités

propres au CHUL, les médecins fonctionnaires ont également inscrits dans leur cahier de revendications, la question de la privatisation des structures hospitalières publiques et la militarisation du Centre hospitalier d'Angondjé (CHUA). « Le CHU mère-enfant est un exemple patent. Vous avez la militarisation du CHUA que l'on pense être une affaire classée mais qui pose pourtant d'autres problèmes. Les militaires n'étant pas capables de faire fonctionner cette structure, ils veulent faire recours au personnel civil que nous sommes», a poursuivi le Dr Mougougou. Relatant à sa base l'évolution des pourparlers entrepris depuis lors avec la tutelle, le bureau du Symefoga a, entre autres, noté des avancées quant aux revendications posées sur la table du ministère de la Santé. « Ce qui nous est promis ou donné aujourd'hui, par rapport à la pénibilité du travail est déjà un début de solution. Sous la pression, la Cnamgs a dû payer quelques factures du CHUL. Une enveloppe d'environ 150 millions de francs a été "disponible" pour le paiement des médicaments. Un chiffre qui paraît important, mais pour le CHUL, c'est un mois de pratique au maximum. Sur le plan social, il a été promis un règlement de deux trimestres de l'année 2016, d'ici à lundi. Pour les problèmes d'ordre général, aucune solution n'est trouvée», a conclu le président du Symefoga.

Médias/AG du Syndicat national des professionnels de la communication (Syprocom), hier

“Si dans huit jours rien n'est fait, c'est écran noir et silence radio”

R.H.A
Libreville/Gabon

RÉUNI en assemblées générales, hier matin au hall de la Maison Georges-Rawiri à Libreville, le Syndicat national des professionnels de la communication (Syprocom) a décidé de déposer un préavis de grève, le même jour. Une décision votée à main levée par l'ensemble des participants.

Au cours de cette rencontre, le personnel de Gabon télévisions, radio et télévisions, a passé en revue l'ensemble des dysfonctionnements de ce groupe. Les agents en service dans ces structures se donnent huit jours pour raccrocher les micros, si la tutelle ne répond pas favorablement à leurs desiderata.

Au nom des personnels du groupe, le secrétaire général adjoint chargé des questions juridiques, Célestin Nguéma Obame, a dénoncé le retard pris dans le lancement du processus de réforme de l'audiovisuel public, dont le décret a été pris depuis 2011. En clair, le Syprocom et les agents de la Maison Georges-Rawiri « constatent avec indignation que l'organisation et les attributions des conseils d'administration, de directions générales ne sont pas définies jusqu' alors, par manque des textes réglementaires indispensables à l'application des décrets modifiant et supprimant certaines dispositions portant création, organisation et fonctionnement de Gabon télévisions et de Radio Gabon.

Ils regrettent que ce vide laisse la grande majorité des agents en service à la Maison Georges-Rawiri dans une si-



Célestin Nguéma Obame, SGA du Syprocom, animant le point-pressé après l'AG.



A main levée, les agents du groupe Gabon télévisions ont opté pour le dépôt d'un préavis de grève hier.

tuation « de précarité et d'incertitude professionnelle dues au manque de plan de carrière. » Le SGA du Syprocom a également fait état des fonctionnaires qui « ont perdu les quelques avantages liés à la spécificité de leur secteur d'activité. » D'après lui, désormais seuls « Les PCA (Présidents du Conseil d'administration, ndlr), les DG et les chefs de services tirent profit de cette situation. » « Aujourd'hui, nous ne bénéficions pas des entrées d'argent dont nous connaissons tous les intervenants. De ce fait, le Syprocom et les agents exigent « l'arrêt immé-

diat des méthodes et pratiques interventionnistes de l'autorité de tutelle, son omnipotence dans la gestion quotidienne de Gabon Télévisions, l'annulation purement et simplement des décisions arbitraires prises à l'encontre de 23 journalistes et producteurs en décembre 2017, la définition des attributions de la tutelle et des établissements de l'audiovisuel public, la mise en place d'une grille salariale et d'un organigramme pour chaque entité et, enfin, la détermination du statut des personnels. » Ils disent donc laisser huit jours à leur tutelle pour répondre à leurs attentes, « qui n'ont que trop duré. »

INFORMATION CLIENTELE

LA BICIG INFORME SON AIMABLE CLIENTELE

QUE SES AGENCES BANCAIRES SERONT FERMEES

LE SAMEDI 7 AVRIL 2018.

LES AGENCES DE LOUIS, NZENG AYONG, ADL AEROGARE, ADL FRONT DE MER ET D'OKALA

OUVRIRONT EXCEPTIONNELLEMENT

LE LUNDI 09 AVRIL 2018.

LA BICIG VOUS REMERCIE POUR VOTRE BONNE COMPREHENSION



Avançons ensemble